

académie
Limoges

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Corrèze
éducation
nationale

Tulle, le 22 novembre 2019

L'inspecteur d'académie
directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

**Division des ressources
humaines départementales**

Bureau de gestion des AESH

Dossier suivi par
Pierre-Marie AGNOUX
Téléphone
05 87 01 20 45
Télécopie
05 32 00 13 94
Mél
aesh19@ac-limoges.fr
Site internet
<http://ia19.ac-limoges.fr/>

**Direction des services
départementaux
de l'Éducation nationale
Place Martial Brigouleix
19011 Tulle Cedex**

Objet : Mouvement de grève du 5 décembre 2019

Un mouvement de grève est annoncé dans la fonction publique pour le jeudi 5 décembre 2019. Concernant les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui ne seraient pas grévistes plusieurs cas de figure sont à envisager :

- L'enseignant de la classe de l'élève qu'il accompagne est présent ainsi que l'élève. Il accompagne donc son élève comme d'ordinaire.
- L'enseignant de la classe est absent mais l'élève est présent. Il accompagne donc son élève soit dans une autre classe, soit dans le cadre du service minimum d'accueil.
- L'élève qu'il accompagne est absent, l'AESH se met donc à disposition d'un enseignant présent selon des modalités précisées par la directrice ou le directeur de l'école (supérieur hiérarchique fonctionnel).
- L'élève est absent et aucun enseignant n'est présent. L'AESH prévient le bureau de gestion des AESH de la DSDEN (coordonnées en marge gauche) de sa disponibilité pour se rendre éventuellement dans une autre école. Sa journée sera considérée comme travaillée effectivement.

Je vous remercie pour votre collaboration.

Pour le directeur académique
des services de l'Éducation nationale
et par délégation,
le secrétaire général


Eric BIGOT